Déclaration liminaire CTL n°3/2022 du 15/04/2022

Monsieur le Président,

Le mépris du Président, des Ministres et des Élus de l'actuelle majorité, pour la population de ce pays, s'est manifesté tout au long du quinquennat, dans les paroles comme dans les actes.

Malgré les applaudissements et les discours pompeux, le gouvernement a poursuivi la destruction des services publics alors que ceux-ci sont indispensables pour assurer l'égalité d'accès de tous à la santé, à l'éducation, à la culture. Ils ont systématiquement défendu les intérêts des plus riches plutôt que le bien commun et la lutte contre le réchauffement climatique.

Ne pas répondre aux légitimes exigences sociales des salariés d'augmenter les salaires comme les pensions, ou encore s'entêter à maintenir le projet de retraites à 64 ou 65 ans, serait lourd de conséquence.

L'instabilité politique et sociale couve dans notre pays et il faudrait être sourd ou aveugle pour ne pas vouloir l'entendre ou la voir. Ainsi le sujet du pouvoir d'achat s'inscrit de façon profonde, et le besoin d'une meilleure répartition des richesses est criant.

L'indécence du niveau des profits des grandes entreprises et multinationales, la hausse des prix, notamment de l'énergie, et l'absence de revalorisation conséquente des salaires engendrent une réelle colère. Or, les mesures indigentes prises sont perçues comme du mépris pour une large partie de la population et les fonctionnaires ne font pas exception dans cette dégradation et paupérisation structurelle.

Les élections présidentielles et législatives détermineront le choix de société souhaité par nos concitoyens.

Pour Solidaires Finances Publiques et CGT Finances Publiques, d'autres choix en matière fiscale, sociale sont possibles et il y a urgence à les mettre en place pour permettre à notre société de répondre aux enjeux de la période et à ceux de la transition écologique.

La crise sanitaire a réaffirmé le rôle majeur de la Fonction Publique en termes de justice sociale, de solidarité, de santé, mais aussi d'efficacité économique. Mais le gouvernement comme la DG n'ont même pas la décence d'au moins suspendre leurs actions de sabordage alors qu'il faudrait en urgence les abandonner pour changer de cap.

Le NRP s'étend à la DGFIP qui met en œuvre sans scrupule les « recommandations » de CAP 2022 : déclin des missions de contrôle, affaiblissement de la séparation ordonnateur comptable, unification du recouvrement fiscal et social, privatisations d'outils et de missions, abandon de l'accueil physique des usagers, etc.

La DGFIP s'engage dans toujours plus de précarité par des embauches de contractuels en constante augmentation, en continuant les suppressions d'emplois de fonctionnaires, en dégradant les règles de gestion comme les possibilités de défense des Agents.

Concernant l'ordre du jour, après de nombreuses années de baisse, la dotation budgétaire de la DDFiP s'est stabilisée mais à un niveau bien insuffisant. En effet, les abondements exceptionnels de fin de gestion démontrent que le budget est désormais bien en deçà du montant minimum incompressible nécessaire au fonctionnement de la Direction.

Le 3ème point comprend les conditions de réinstallation des agents du CDFiP de Gray, du PELP et de la TEHHS. Nous considérons qu'il s'agit de 3 sujets différents et nous vous demandons de le scinder en 3 points. En outre, il aurait été préférable de traiter ces sujets en CHSCT avant de les aborder en CTL. De plus, nous n'avons pas reçus de document de travail au sujet de la réinstallation du PELP. Si le projet est repoussé, ne devrions-nous pas en être informer.

Concernant le fonds d'amélioration du cadre de vie des Agents au travail, l'enquête que vous avez entreprise pour recueillir les idées des Agents était volontairement restreinte à 5 propositions ce qui a de fait fortement orienté et limité les réponses sur celles-ci. Pourtant, de nombreuses autres actions sont possibles, comme celles que vous énumérez dans le document de travail. En effet, sur 150 réponses des Agents, 48 proposaient des actions différentes des vôtres. On constate aussi que 16 Agents seulement ont répondu « abris à vélos » dont l'installation proposée en 3 exemplaires engagera près de la moitié du budget consacré à ce fonds. La répartition ne nous semble pas très juste…

Monsieur le Président, les Représentants Élus de l'Intersyndicale Solidaires Finances Publiques et CGT Finances Publiques de Haute-Saône vous souhaitent la bienvenue dans le département. Nous espérons que les bonnes relations entre la Direction et les Organisations Syndicales perdureront, comme avec votre prédécesseur, et comme vous nous l'avez laissé entrevoir lors de notre premier entretien.